ABIUM

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

14 RUE JOSEPH GRAFF 67810 HOLTZHEIM

RCS Strasbourg 852970714

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 02/10/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

JG LG

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés la cession de 1 parts sociales pour un montant de 2 euros de la Société détenues par Laurent Guilloton en date du 02/10/2025, à l'associé cessionnaire suivant : M. JEAN-YVES GUILLOTON, résidant 1 Rue de l'Epée 77840 Crouy-sur-Ourcq, France né(e) le 22/06/1961 à Les Sables d'Olonne 85100.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

JEAN-YVES GUILLOTON, associé(e)

JG LG



Laurent Guilloton, associé(e)



Laurent Guilloton, Cédant de parts sociales de la Société



JEAN-YVES GUILLOTON



JG LG